

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 1

Artikel: Les noces de Marie-Jeanne : [suite]
Autor: Tesson, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nous menons tous, nous n'avons pas laissé de place pour les bagatelles.

Et certes, une telle habitude n'a rien de flatteur. Ecoutez un peu ce qu'un spirituel écrivain genevois, Petit-Senn disait jadis des priseuses :

« Chacun conviendra que si la femme doit charmer les yeux et captiver les coeurs, elle manque à sa destination en prenant du tabac. Que penser de ces jolis nez barbouillés de *Macouba* ou de *Hollande*? N'y a-t-il pas là de quoi effaroucher toute la classique nichée des amours? Non, le sentiment et la tabatière, comme l'eau et le feu, ne sauraient s'unir.

J'étais dernièrement dans un bal où se trouvaient réunies toutes nos jeunes beautés. Au milieu de ce folâtre essaim, une dame d'environ 25 ans, brune, fraîche et vive, attirait les regards de nos fashionables. Cette dame avait l'air préoccupée; à ses gestes d'impatience, on pouvait aisément deviner qu'elle était vivement en peine. C'est un amant qui se fait attendre, disait l'un; non, disait maligement un autre; n'avez-vous pas vu M... danser le galop avec M^e W., et ne le voyez-vous pas adresser à celle-ci des choses flatteuses sans doute?

L'inquiétude et le désespoir semblaient redoubler chez notre jeune dame, qui ne s'apercevait pas de nos regards scrutateurs.

Elle a oublié sa tabatière! m'écriai-je, frappé d'une inspiration subite; et m'approchant soudain de la dame, je lui présentai la mienne. Elle rougit d'abord, tant il est fâcheux pour une femme d'être devinée! Il y eut chez elle hésitation; on l'observait, un vice allait être mis à nu; n'importe, l'habitude triomphe, et la voilà plongeant avidement les doigts dans ma boîte. De toute la soirée, pas un homme ne l'engagea à danser, et quand elle voulut se procurer ce plaisir, elle fut forcée d'avoir recours à son mari, pis-aller parfois désagréable. »

Celle que j'aime.

Celle que j'aime, m'aime-t-elle?
A vrai dire, je n'en sais rien.
Mon cœur est comme une étincelle.
Le sien n'est pas... comme le mien.
Est-elle infidèle ou fidèle?
Je l'ignore complètement;
Tout ce que je puis dire d'elle,
C'est que je l'aime éperdument...
Mais si vous croyez qu'elle est belle,
Vous vous trompez assurément!

—
N'allez pas la croire commune,
Vous vous tromperiez plus encor;
Elle en rend jalouse plus d'une:
La gentillesse est son trésor.
Ses yeux, doux comme un clair de lune,

Ont la clarté du diamant;
Son sein, que la gaze importune,
Plairait au sérail ottoman...
Mais si vous croyez qu'elle est brune,
Vous vous trompez assurément!

—

Aussi blonde que la Madone,
D'une Andalouse elle a la peau,
Et ses cheveux, qu'elle abandonne,
Flottent au vent comme un drapeau.
Je fais tout ce qu'elle m'ordonne,
Je l'aime par tempérament;
Son rire argentin carillonne
A mon oreille à tout moment...
Mais si vous croyez qu'elle est bonne,
Vous vous trompez assurément!

—

N'allez pas la croire mauvaise,
Ce serait une grande erreur;
Mais elle aime vivre à son aise,
Et le bien-être est son bonheur.
Pour peu que votre esprit lui plaise
Et qu'elle y trouve un agrément,
A raconter quelque fadaise,
Le sien mettra son enjouement...
Mais si vous la croyez niaise,
Vous vous trompez assurément!

—

Elle a de l'esprit comme quatre,
Quand elle veut bien en avoir,
Et — ce qui fait qu'on l'idolâtre, —
Elle a l'air de n'en rien savoir.
L'existence, — cette marâtre —
Elle l'ignore absolument:
C'est pour elle comme un théâtre
Où tout doit se passer gaiement...
Mais en la croyant trop folâtre,
Vous vous trompez assurément!

—

Elle n'est pas non plus austère...
« Mais qu'est-elle, dites-le nous! »
— Quand bien même toute la terre
M'en supplirai à deux genoux,
Je serais forcé de me taire.
J'aime toujours fidèlement.
• • • • •
Si vous croyez que ce mystère,
Je le dévoilerai gaiement,
En croyant que je vais le faire,
Vous vous trompez assurément!

(*Paris-Théâtre.*) EMILE ROCHARD.

—
—
—

Les noces de Marie-Jeanne.

par FRANCIS TESSON.

II.

Le père Cibon et le bedeau pénétrèrent dans le clocher. La foule des curieux les suivit. Mais en vain le bedeau se suspendit de tout son poids à la corde de la cloche, en vain le charron s'unit à lui, en vain dix robustes gaillards prirent leur place à tour de rôle, l'airain sacré s'obstina à ne rendre qu'un tintement lugubre. Et pourtant on sentait bien au mouvement de la corde que la cloche se balançait à pleine volée. Si bien que les assistants stupéfaits s'écrièrent :

— Le bedeau a décidément raison : C'est un sort !

Le père Cibon baissa la tête.

— Soit, dit-il tristement, on se passera de carillon. Puis il murmura en faisant la grimace : Noce sans cloche, vraie noce de gueux.

Tout en arrangeant sa cravate, il re-

gagna la maison pour expliquer aux invités ce fâcheux contre-temps, qui avait jeté un certain froid sur la gaîté de la cérémonie.

Dans sa préoccupation, il ne remarqua pas Pierre qui, devant l'église, au milieu d'un groupe de bavards, riait à se défoncer les côtes de la mine déconfite du charron.

— Allons, mes amis, dit le père Cibon à ses invités, il faut faire contre fortune bon cœur, et puisque le carillon nous manque, eh bien ! que le ménétrier racle ses cordes. Bruit pour bruit, j'aime autant celui du bois creux que celui du bronze.

— Vieille habitude de métier : la caque sent toujours le hareng, observa sentencieusement le saute-ruisseau du pays, qui, conjointement avec le notaire, son patron,achevait de griffonner le contrat de mariage.

Chaque cavalier prit à son bras une cavalière, et les couples s'avancèrent en cortège à travers la grande rue du village. En tête, le ménétrier jouait faux, sans que personne y prit garde, tant chacun était occupé à dévisager la mariée. On admirait surtout l'ampleur de sa jupe, qui, grâce à la crinoline, chef-d'œuvre de la mercière de Chartres, emplissait la moitié de la rue. On aurait dit d'une vaste cage à poulets couverte d'étoffe ; chaque pas que faisait Marie-Jeanne balançait cette jupe énorme, soulevait la poussière et faisait rouler les cailloux.

Le père Cibon, qui conduisait la mariée, allongeait le bras d'une façon démesurée, pour atteindre au bras de sa fille. Il était forcé en même temps de surveiller ses jambes pour ne pas trébucher dans les ferments du jupon.

C'était incommodé, mais quelle merveille ! Toutes les filles du village ouvraient des yeux ahuris et jaloux et se promettaient une crinoline pareille pour le jour de leur mariage.

On était arrivé sans encombre à vingt pas de l'église, lorsque le père Cibon aperçut son ex-ami qui le regardait en ricanant.

— Eh ! va donc, faiseur d'embarras ! lui cria le manouvrier ; rira bien qui rira le dernier !

Au même instant, on entendit, un bruit sec et aigu, comme le craquement que ferait en se baissant le ressort d'un tournebroche ; et, brusquement, les six tiges d'acier qui maintenaient le ballonnement de la crinoline, se délièrent, se détendirent et allongèrent leurs dents noires à travers les déchirures de la robe blanche, tandis que la jupe bouffante, soudainement dégonflée, s'affaissait comme un ballon éventré.

Le charron, enchevêtré dans les ferrures disjointes, faillit tomber sur le nez. La mariée devint pourpre de honte. Les hommes chuchotaient ; les femmes riaient aux larmes. Pierre, arrêté sur le seuil d'un cabaret, les poings sur les hanches, se tordait dans un esclafement démesuré.

— Ah ! ah ! cela t'apprendra à faire le fier avec les amis, vieille bête d'enrichi ! cria-t-il.

La demoiselle d'honneur cependant s'empressait de retirer les cerceaux d'acier; la jupe alors s'aplatis complètement, et la robe de moire blanche, trop longue désormais de moitié, traînait devant et derrière, embarrassant la marche de la mariée et balayant le chemin, à la grande joie des curieux.

— C'est singulier, grommelait à part soi le charron : j'ai examiné ce matin dans tous les sens cette machine ferrée dont je me défiais sans savoir pourquoi ; tout m'a paru en parfait état et d'une solidité à l'épreuve. Les cercles d'acier étaient recouverts de fortes bandes de toile cousues avec du gros fil. Il n'est pas possible qu'ils se soient détachés tout seuls. On ne m'ôtera pas de l'idée qu'une main a dérangé la machine et joué ce vilain tour à Marie-Jeanne. C'est par jalouse, par jalouse pour sûr qu'on a agi de la sorte.

— Que marmottez-vous donc entre vos dents, père Cibon ? demandèrent les gens de la noce.

Le charron lançait autour de lui des regards furibonds.

— Oui, s'écria-t-il en s'exaltant de plus en plus, je comprends : quelqu'une de ces demoiselles, jalouse de voir Marie-Jeanne si bien atifée, a décousu les cerceaux d'acier. C'est mal, c'est affreux, c'est indigne, et si je savais laquelle de vous...

Des clamours répondirent à cette accusation. Les jeunes filles incriminées se récrièrent avec indignation ; les parents prirent fait et cause pour elles, tandis que d'autres invités soutenaient le charron ; les esprits s'échauffaient ; les gros mots pleuvaient, et la querelle allait dégénérer en pugilat, si le bedeau n'eût mis tout le monde d'accord en criant :

— Vite, à l'église ! On s'expliquera plus tard. M. le curé nous attend.

Dans la maison du charron, Madeleine, la gouvernante, restée seule pour préparer le déjeuner des noces, avait fort à faire.

Dix poulets embrochés tournaient lentement devant l'âtre plein de braise ardente ; un énorme quartier de veau rissolait dans la poêle ; des fumées odorantes s'échappaient d'une marmite gigantesque pleine de porc frais et de choux verts. Des jambons bouillaient à pleine eau, et plusieurs aunes de boudin faisaient entendre sur le gril des pétilllements joyeux.

La ménagère, à qui incombaient tous les soins du repas, courrait d'un plat à l'autre, se désolant et commençant à perdre quelque peu la tête au milieu du brouhaha de ses fourneaux, lorsque Pierre le manouvrier se montra sur le seuil de la cuisine :

— L'ami Cibon m'envoie pour vous donner un coup de main, dit-il en fendant jusqu'aux oreilles dans un large rire sa face réjouie.

— Sois le bienvenu, Pierre ! Ce n'est vraiment pas de refus. Avec tous ces plats qui mijotent, on ne sait vraiment où entendre.

— J'étais à flâner devant l'église,

comme les mariés y entraient. « Eh ? mon vieux Pierre, que me dit l'ami Cibon, fais-moi donc le plaisir de courir jusqu'à la maison. Il m'est arrivé hier, de Chartres, deux pièces de vin pour le repas de tantôt. Puisque tu n'as rien à faire, rends-moi le service de mettre ce vin en bouteilles ; par la même occasion, tu diras à Madeleine de t'employer, si elle a besoin d'aide. »

— Vraiment, il a pensé à moi, le bon maître !

— « Compte sur moi », que je lui ai dit. Je le quitte, j'accours et me voilà. Pendant que notre monde est à la messe, je vais vous expédier proprement les deux barriques. Où sont-elles ?

— Dans la cave. (A suivre).

Once l'an 1888.

La senanna passâ, n'ein vu que l'an 88 avâi étâ bon po lè boutsenès, le peres-colliâ et lè graffions ; mà que n'avâi rein vailli po lè z'empereu et autrèz dzeins d'cllia sorta. Ora, po lo resto cein n'est rein tant mi z'allâ non plie. Se lâi a z'u cauquîs ben-hirâo qu'ont heretâ, ào qu'ont étâ sè toodrè lo cou per tsi Pétabosson (cllião z'i que n'ont pas onco tot vu), y'ein a bin dâi z'autro qu'ont mé sospirâ dè cousons què dè dzouïo.

Ein France, cé certain Bolondzi lâo baillé bin dâo si à retoodrè. Diont que ne pâo rein férè ; mà vo dio que l'est pi qu'Eytet ein 45, et que lâo fâ vairè dâo pâys, kâ l'ein ont poâire coumeint dè la gratta. Faut tot parâi que cein séyé on rudo lulu ; kâ n'ia pas ! lâi pâovont rein. Ma fâi se l'est nonmâ président, coumeint l'ein a einviâ, gâ ! lâi porrâi bin avâi dâo grabudzo, kâ on est bolondzi ào bin on ne l'est pas, et quand faut eimpatâ, on fourrè tot dein la mé, dè façon que lo gaillâ lè porrâi bin ti mettrè dein lo pétrin, coumeint on dit su lè lâivro po derè : la mé, atant lo Cassagnaque què lo Floquiet et méma-meint lo Naquiet. Ein atteindeint, lè z'ovrâi que sont ein dzornâ po férè la tor dè Babet, po l'espousechon, ne sont pas tant ardeints à l'ovradzo ; à tot momeint font le bon delon, et l'entrepreneu, on nonmâ Eiffet, ein vâi dâi grisés avoué leu. Lè z'Anglais assassinont adé foo et fermo lè gaupès que roudont lo né. Quand bin cllião pernettès sont dâo petit butin, cein est mau fé tot parâi, et s'on acrotivâ lè coupablio, sarâi bin fé dè lè z'einmottâ.

Per tsi no, cein est z'u... vouai-que ! Y a z'u dâo bon tot parâi. Mon cousin a z'u la séconda prima ào concou, po 'na modze tacounâie, et lo Grand Conset a votâ dè reférè la route pè vai lo moulin ; mà à coté dè cein lâi a prâo z'u guignon assebin. Cllia terriblie pliodzequ'a tot inondâ

a fé bin dâo mau. L'est veré que y'a z'u na rude rohie. Lè rio ont goncliâ et ont déguelhi lè ponts. La Brouye surtot à fé la foûla. On eimpartiâ dè Lavaux, proutso dè la Converchon, a ribliâ avau, que lè vegrès, ein véleint sè sont mécliâies et ont tsanzi dè pliace ; et se lè vegrôlans n'ont pas marquâ lâo grougnès avoué la marqua à fû, ne sé pas trâo coumeint vont retrouvâ lâo bin. Et pè Sondzi ! se cé tsancro dè mouret avâi mi tenu, cé grand malheu ne sarâi pas arrevâ. Ora, et cllião salutistres ! vouaique onco dâi rossès dè dzeins, on mou dè tsaropès, que ne font què dè gâtâ lè ménadzo, d'aménâ dâi bizebille pertot iò ye vont, et d'eimbéâ lo gouvernément.

Et pi n'ein onco lè z'officiers, que ne sont pas conteints dè lâo soi. Diont que n'ont pas prâo à coumandâ, que lâo palassès s'einroulent, et que lè cantons sont dâi z'eincobliès po la melice. Pourro cantons ! on vo z'a dza tot prâi què la tsemise, et se lè z'officiers sè mettent onco à lâi dégrussi lo pantet, vo z'allâ étrè bio.

Enfin, l'an 88 est passâ. Faut espérâ que l'aodra on bocon mi sti an et que lè z'abonâ dâo Conte aront tot à remolhie-mor.

C'est cein que vo soito à ti dè bou-nan.

Les chapeaux au Parlement anglais.

Les chapeaux jouent un rôle très important dans le règlement de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords, en Angleterre.

Les membres de ces deux Assemblées ont l'habitude de les garder sur la tête pendant les séances.

L'origine de cette coutume est entourée d'un profond mystère. Elle est spéciale au Parlement. Dans toutes les autres Assemblées d'Angleterre, il n'est pas permis de rester couvert.

Cet usage est peut-être né d'une cause légère.

Il se peut qu'à une époque très reculée, un des députés ait demandé au Président la permission de garder son chapeau à cause des courants d'air.

L'autorisation une fois donnée, chaque membre qui craignait particulièrement le froid invoqua ce précédent, et comme en Angleterre, et surtout dans le Parlement, tout est dans les précédents, l'exception devint bientôt la règle.

Il est possible aussi que cette mode s'imposa quand les députés renoncèrent à la perruque que portent encore les magistrats et les avocats anglais.

Le port du chapeau est soumis à tout un Code d'étiquette qu'il n'est pas permis d'enfreindre.